

CAPa MF

(Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole)

Maréchal-Ferrant

Formation continue

Formation diplômante

RNCP 38388

- Ministère en charge de l'Agriculture
- Date de publication : 18/12/2023



Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire (formateurs techniques, MOF, maréchaux ferrants, vétérinaires)

La forge et le centre équestre de St-Chély d'Apcher : une cavalerie et des infrastructures installées dans un environnement privilégié.

Un accompagnement individualisé tout au long de la formation

Taux de réussite aux examens (2024) : 100 %

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation (2024) : 100 %

Taux d'appréciation/satisfaction des bénéficiaires (2023) : 89.60 %

Taux d'insertion dans le métier visé (2024) : 100 %

Taux d'insertion dans l'emploi (2024) : 100 %

CFPPA de la Lozère

Site de Marvejols
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols

☎ 04.66.32.02.39 (secrétariat)
Mail : cfppa.lozere@educagri.fr

N° d'activité DRTEFP : 9148P021348
SIRET : 19480514900011

www.epl-lozere.fr



Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

Perspectives professionnelles & débouchés

- ✓ Travailler comme salarié dans une entreprise de maréchalerie ou bien dans une écurie de chevaux de sport, de compétition ou d'élevage
- ✓ Intégrer des services du ministère de la défense (gendarmerie, Armée de terre, garde républicaine)
- ✓ Exercer à son propre compte
- ✓ Poursuivre ses études et conforter la qualité des gestes techniques (BTM, etc.)

Structure du diplôme

- ✓ Diplôme national de **niveau 3** délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture.
- ✓ Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

Objectifs de la formation

- ✓ Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir acteur de son projet.
- ✓ Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour intégrer une entreprise de maréchalerie, poursuivre ses études ou s'installer.

Modalités d'évaluation et de validation

- ✓ Hormis l'UC1 (se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement), toutes les UC font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.
- ✓ Evaluations orales et techniques
- ✓ Chaque bloc de compétences est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.
- ✓ Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le certificat d'aptitude professionnelle agricole.
- ✓ Parcours modulable selon le profil du candidat.
A définir après l'entretien de positionnement.

Contenu de la formation

Modalités pédagogiques :

Alternance des cours théoriques, pratiques et mise en situation professionnelle via les périodes en entreprise. Travail et analyse sur les exploitations de stage avec un accompagnement individualisé.

Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap.

Modules de compétences générales

- ✓ Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- ✓ Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- ✓ Interagir avec son environnement social

Modules de compétences professionnelles :

- ✓ Réaliser des travaux de maréchalerie
- ✓ Réaliser des interventions sur les équidés
- ✓ Assurer le fonctionnement de l'atelier
- ✓ S'adapter à des enjeux professionnels

Moyens techniques : Atelier de forge et aires de ferrage au lycée Rabelais de Saint-Chély d'Apcher

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans
- ✓ Etre titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP ou CAPa) ou d'un diplôme de niveau 4 (BAC) ou supérieur
- ✓ Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation et sur leur capacité à travailler dans le secteur de la maréchalerie.
- ✓ Avoir un maître de stage

Rythme & durée de la formation

Formation adulte à temps plein sur 10 mois de septembre à juin : 1 rentrée par an. *Recrutement ouvert à l'année.*

En centre de formation : parcours de 750 h environ en présentiel dont environ 150 h de Formation à Distance (FAD) réparties sur 22 semaines. Il est conseillé d'avoir un ordinateur portable. **En entreprise :** 630 h environ sur 19 semaines par périodes de 1 à 3 semaines
Lieux de formation : Marvejols et Saint Chély d'Apcher.
Déplacements à prévoir.

Statuts & rémunération

Modalité tarifaire : 15 € de l'heure

- CPF : www.moncompteformation.gouv.fr
- Financement personnel : payable en plusieurs fois
- Par votre employeur : vous pouvez faire la demande auprès de votre employeur pour faire financer votre formation avec le Plan de Développement des Compétences. Ce dispositif est accessible à tous les salariés. Dans le cadre d'un PDC, le financement de votre formation relèvera de votre entreprise
- Salarié en reconversion : le Projet de Transition Professionnelle est une modalité particulière de mobilisation du CPF, permettant aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession de financer des formations certifiantes en lien avec leur projet. Le salarié doit justifier d'une activité salariée d'au moins 2 ans consécutifs ou non, dont 1 an dans la même entreprise, quelle que soit la nature des contrats successifs. Ancienneté appréciée à la date de départ
- Demandeur d'emploi : financer sa formation avec l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) : France Travail peut financer partiellement ou totalement les coûts de votre formation.
- Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)